

Débat public - Projet de terminal méthanier du Verdon

cndp

Commission particulière

du débat public
Projet de terminal
méthanier au Verdon



CAHIER D'ACTEUR | n°4

NOVEMBRE 2007

Terminal méthanier au Verdon : un projet "grenellement" compatible ?

L'ÉCOLOGIE
Les Verts

**Contribution des Verts d'Aquitaine,
des élu-e-s régionaux Verts
et de Noël Mamère,
député-maire de Bègles.**

**Elle a été réalisée en commun
avec les Verts de Haute-Normandie
et de Nord-Pas de Calais.**

**Groupe des Verts
au Conseil régional d'Aquitaine**
14, rue François de Sourdis
33077 Bordeaux cedex
Tél : 05 57 57 80 95
Fax : 05 57 57 84 18
E-mail : groupe.vert@verts.aquitaine.fr

Trois nouveaux projets de terminaux méthaniers sont aujourd'hui à l'étude en France et soumis au débat public à Dunkerque (Nord), à Antifer (Seine-Maritime) et au Verdon (Gironde). Dans le même temps, les deux terminaux existants à Fos et à Montoir sont en expansion ou en rénovation. Ailleurs en Europe, une douzaine d'autres sont également programmés.

Les Verts portent de fortes critiques sur ces trois projets. D'abord, ils sont étayés par des estimations trompeuses des consommations gazières futures de notre pays et de l'Europe : celles-ci sont sans cohérence avec les objectifs décidés par ailleurs d'une forte réduction de la consommation d'énergie d'ici à 2020 ainsi qu'une division de nos émissions par quatre de gaz à effet de serre à l'horizon de 2050. Ensuite, les choix réalisés par les ports autonomes de Bordeaux, Dunkerque et Le Havre sont peu démocratiques dans la mesure où ils ne respectent ni les engagements nationaux et européens en matière de climat ni les stratégies locales de développement des territoires décidées par les élus locaux.

Enfin, ils entrent directement en concurrence avec d'autres filières en forte expansion comme les énergies renouvelables et surtout avec les économies d'énergie.

Au Verdon, les Verts d'Aquitaine s'interrogent très fortement sur la pertinence et la cohérence de l'implantation d'un terminal méthanier très proche des habitations, dans un environnement naturel remarquable classé et sur un territoire qui oriente depuis plusieurs années son développement économique vers le tourisme écologique.

Débat public - Projet de terminal méthanier du Verdon

➔ Des projets en contradiction avec la lutte contre le changement climatique

Sobriété énergétique, respect des engagements contre le changement climatique... ces notions sont absentes des projets de terminaux méthaniers présentés au Verdon, à Antifer et à Dunkerque. Une régulation et une planification dans l'Union Européenne sont nécessaires, en particulier pour limiter le gaspillage. Mais nous ne voyons ici que cacophonie et dossiers mal montés.

1 > Quelle consommation future du gaz en France et en Europe ?

Les trois projets présentent, pour les années à venir, une demande de gaz naturel en croissance continue à l'échelle française ou européenne⁽¹⁾. Or en France, le gaz est avant tout consommé dans l'habitat et dans l'industrie, domaines où la consommation parfois stagne déjà et est vouée à diminuer dans les dix à vingt prochaines années, compte-tenu des engagements français et européens en matière de climat. Le seul domaine qui réclame une demande croissante de gaz est la production électrique à partir du gaz naturel. Celle-ci est en pleine expansion en France et démontre qu'il serait techniquement possible de sortir rapidement du nucléaire⁽²⁾.

Consommation (GWh) (Source DGEMP, 2006)	2002	2005	Commentaire
Electricité	29 499	36 857	Consommation tend vers les 80 TWh en raison des centrales à cycle combiné au gaz : d'après RTE, consommation sur la base de 8000 MW produisant sur 4000 heures par an
Résidentiel et tertiaire	248 165	288 788	Hausse due à l'importance du parc ancien de logements ; mais consommation en recul dans les constructions neuves et domaine où le potentiel d'économies d'énergie est le plus important
Transports	-	-	Consommation très limitée au point qu'elle n'est pas reprise dans les statistiques
Agriculture	4 137	4 452	Consommation limitée
Industrie	202 570	189 570	Consommation en recul régulier depuis plusieurs années

2 > Les engagements de la France et de l'Europe

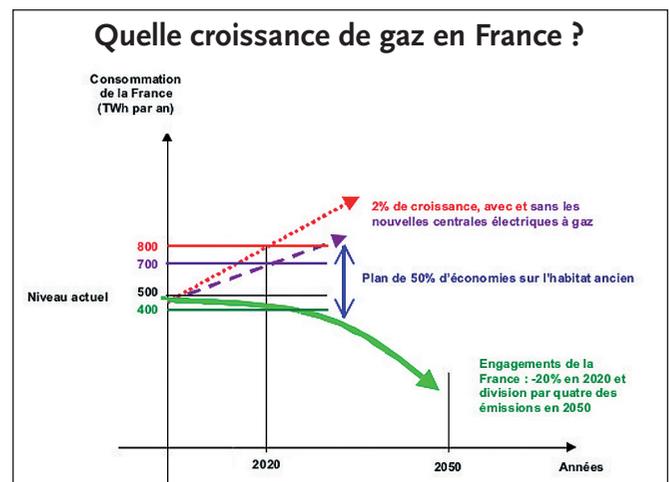
Lors du sommet de mars 2007, l'Union Européenne a décidé de réduire de 20 % sa consommation d'énergie avant 2020 et de porter à 20 % la part des énergies renouvelables dans cette consommation. De plus, dans le cadre des négociations internationales sur le climat, l'Europe a décidé d'abaisser au moins de 20 % ses émissions de gaz à effet de serre⁽³⁾. En France, la loi d'orientation sur l'énergie de 2005 prévoit une réduction de 3 % par an de nos émissions de gaz à effet de serre, afin de les diviser par quatre à l'échéance de 2050.

Ces engagements sont destinés à prévenir les changements climatiques, tenant compte des recommandations des scientifiques du GIEC. Il s'agit notamment de limiter la hausse des températures mondiales au-dessus de 2°C en moyenne, et de limiter le plus possible la hausse du niveau des océans.

1 - Étonnamment, les trois dossiers mettent en avant le récent rapport dit «Syrota», très critiqué par son absence de pluralisme et ses options «réactionnaires». D'autres exercices publics comme le «Facteur Quatre» de la commission de Boissieu de 2006, ou le rapport Radanne de 2002 pour la Mission Interministérielle à l'Effet de Serre, sont évacués.

2 - Les Verts sont favorables à une sortie progressive du nucléaire. Mais celle-ci n'est pas aujourd'hui d'actualité : elle n'a pas été débattue, ni été retenue dans les décisions du Grenelle de l'Environnement. Par ailleurs, les centrales au gaz construites en ce moment servent avant tout des intérêts privés (Poweo, Suez-GDF...). Elles bénéficient de facto d'une exemption de l'achat de permis d'émission, cadeau du gouvernement Raffarin.

3 - La proposition de l'Union Européenne dans la négociation qui s'engage pour prolonger le Protocole de Kyoto est de diminuer de 30 % ses émissions par rapport à 1990, avant des réductions encore plus importantes. Elle s'est engagée unilatéralement sur -20 % pour donner un signal fort à ses industriels qui doivent engager dès maintenant ces réductions.



La croissance perpétuelle de la consommation entre en contradiction flagrante avec les objectifs de la France et de l'Europe. Au milieu, impact de la seule division par deux de la consommation des logements anciens décidée au Grenelle.

CAHIER D'ACTEUR des Verts d'Aquitaine

3 > Les ports autonomes contre les énergies renouvelables et les économies d'énergie

Pour être amortis, les projets de ports méthaniers, devront compter sur un flux d'importation constant pendant des dizaines d'années. De ce fait, ils reposent sur une croissance perpétuelle de la demande d'énergie et entrent en contradiction avec les politiques d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables.

Quant à l'emploi, chacun des projets prévoit sur chaque site la création d'une cinquantaine d'emplois directs. Sans que cela soit négligeable, cela reste tout de même peu, face au potentiel d'emplois nouveaux liés à la rénovation et l'isolation des bâtiments, dans le recyclage des matériaux, des énergies renouvelables comme le bois ou le solaire. Il est intéressant d'observer que dans les trois sites concernés, les autorités portuaires et/ou les élus locaux ont refusé avec véhémence la construction d'éoliennes.

4 > Le besoin d'une régulation européenne

Un argument majeur avancé pour justifier les projets de terminaux méthaniers est celui de la sécurité d'approvisionnement de l'Europe en énergie. Il s'agit là effectivement d'un véritable enjeu, et nul ne peut nier qu'il existe un risque sur l'approvisionnement en gaz si notre continent devient trop dépendant de la Russie. Ce risque est d'ailleurs exploité dans plusieurs pays par les promoteurs du nucléaire qui jouent sur les peurs des opinions publiques.

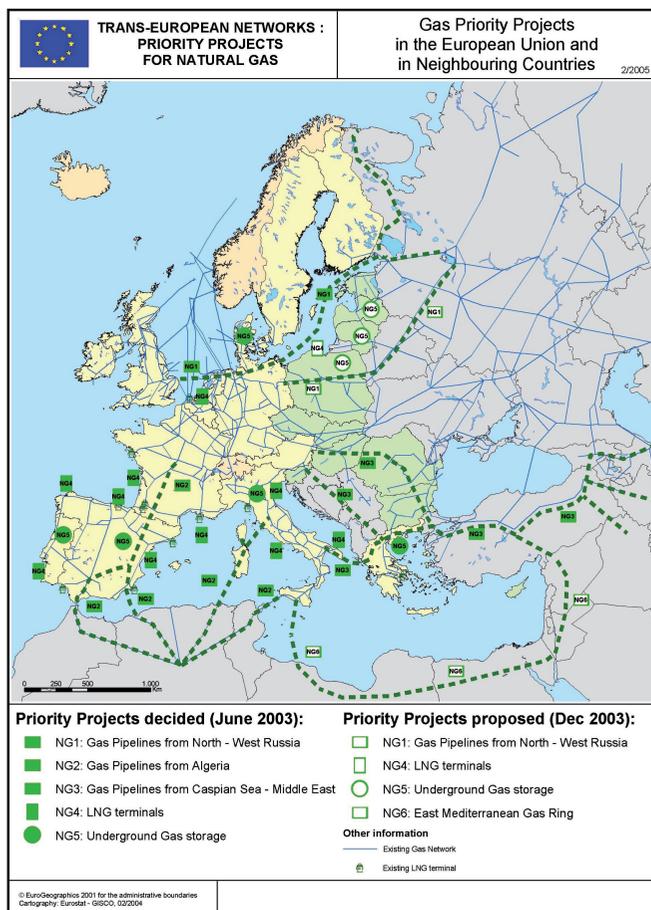
Mais l'Europe et la France seront d'autant moins tributaires des pressions extérieures et des enjeux géopolitiques et financiers liés au gaz naturel, qu'elles auront fait les efforts nécessaires d'économie et de sobriété énergétique ainsi que de développement des énergies renouvelables, qui favorisent une production décentralisée (et donc régionale) de l'énergie.

De nouvelles règles du jeu sont nécessaires, pour que l'efficacité énergétique et la sobriété soient au cœur de nos économies. Pour cela, il nous faut une nouvelle régulation européenne forte, où les distributeurs d'énergie ne soient pas dépendants de la croissance de la demande, mais au contraire aient intérêt à

l'efficacité et la sobriété. Ils doivent donc être indépendants des terminaux d'importation. Ce n'est pas ce que nous observons dans les propositions de nouvelles infrastructures de gaz naturel liquéfié, qui poussent un peu partout en Europe en dehors de toute planification cohérente.

5 > Quels projets prioritaires ?

La carte présentée ici est issue des services de la Commission Européenne en 2003. Elle présente les infrastructures prioritaires au titre des projets dits «Trans-European Networks (TEN)». Ni le projet d'Antifer, ni le projet de Dunkerque ne sont mentionnés, tandis que celui du Verdon apparaît alors que le premier projet présenté par Total était abandonné depuis 2000 et que l'actuel projet de la société 4Gas, créé en 2005, n'existait pas encore... du moins en théorie. Tout cela semble se faire sans aucune cohérence et démontre la nécessité d'un réel cadre européen.



Débat public - Projet de terminal méthanier du Verdon

CAHIER D'ACTEUR des Verts d'Aquitaine

➔ Le Verdon : illusion industrielle ou éco-développement ?

Sous le prétexte de développement économique ou de désenclavement, le Médoc subit des tentatives d'agression d'une ampleur peu commune avec le projet de Grand contournement autoroutier de Bordeaux en Sud-Médoc et désormais le projet de port méthanier sur la pointe du Verdon.

1 > Renouer avec l'illusion industrielle ?

Ce projet fait renouer le Verdon avec une illusion industrielle qu'il avait déjà connue. Le Nord-Médoc semblait pourtant avoir définitivement tourné la page depuis la fermeture du terminal pétrolier en 1986 et l'abandon du projet de port méthanier de Total-Fina-Elf en 2000. Quelle est la cohérence de cette nouvelle "volonté" industrielle alors que, depuis une décennie, la Pointe a fait le choix d'un développement tourné vers le tourisme et l'environnement ?

2 > Des impacts environnementaux minimisés

Situé sur la friche industrielle de l'ancien terminal pétrolier, le projet de terminal méthanier se trouve néanmoins au cœur de l'estuaire de la Gironde, l'un

des mieux préservés d'Europe et classé Natura 2000. En outre, les marais maritimes du Logit et du Conseiller, situés à proximité, sont très fragiles et dépendants de la qualité de l'eau de l'estuaire. Or, il n'existe aujourd'hui aucune étude sérieuse quant aux impacts du futur port méthanier sur la qualité des eaux et la biodiversité de l'estuaire.

De même, aucune évaluation du bilan carbone du projet n'a été réalisée : il accueillera pourtant des navires fonctionnant pour certains au gaz et pour les autres au fioul, et il devra s'alimenter en électricité de façon continue par système de cogénération à hauteur de 20 MW.

3 > Une grande inconnue : le futur gazoduc

Le Verdon n'est relié à aucun réseau de distribution de gaz, pourtant nécessaire dans le cadre de ce projet. Des hypothèses de passage du futur gazoduc n'ont été révélées que très récemment lors d'une réunion publique et ne figurent même pas dans le dossier du maître d'ouvrage. Car pour aussi incroyable que cela paraisse, le débat public sur le projet de terminal méthanier n'inclut pas le projet de gazoduc... et pourtant, comment imaginer l'un sans l'autre ?

En conclusion, dans le contexte national et européen actuel, les Verts ne sont pas favorables au projet de port méthanier au Verdon et émettent également de fortes réserves sur ceux du Havre et de Dunkerque. En matière de politique énergétique, la priorité doit être donnée avant tout à l'efficacité et la sobriété énergétiques ainsi qu'au développement des énergies renouvelables et décentralisées. Les Verts regrettent qu'au Verdon, il y a deux ans, les élus locaux aient refusé un projet d'éoliennes qui aurait permis à ce territoire d'aller dans la voie d'un éco-développement.

Non au terminal méthanier

Clone de Fos-sur-mer, pont pharaonique, grand contournement et maintenant terminal méthanier ; décidément, notre estuaire attire la convoitise d'un système qui ne supporte pas la nature libre !

Combien de fois faudra-t-il rappeler que l'estuaire de la Gironde est le dernier estuaire naturel d'Europe, qu'il est l'un des rares au monde encore fréquenté par l'esturgeon sauvage, la lamproie, le saumon ou l'aloise ?

Sacrifier ce biotope exceptionnel pour des bénéfices financiers internationaux est-il de notre «intérêt national» comme on voudrait nous le faire croire ?

Porter un projet, gourmand en énergie fossile, contrairement aux engagements de diviser par 4 nos gaz à effet de serre d'ici 2050 est-il bénéfique pour la France ?

Je ne le crois pas, pas plus que je ne crois au mythe des emplois générés par un tel projet. La qualité de vie des deux rives de l'estuaire, l'excellence touristique qui continue à s'y développer sont nettement plus porteuses d'emplois, et qui mieux est, propres.

Alors, continuons à nous battre contre ce projet insensé. Rassemblés, nous avons fait reculer le Grand contournement ; rassemblés, nous arrêterons le terminal méthanier.

Noël Mamère
Député de la Gironde - Maire de Bègles

Les cahiers d'acteurs reprennent les avis, observations et propositions formulés au cours du débat. Ils sont sélectionnés par la Commission particulière du débat public qui décide de les publier sous forme de cahier d'acteur. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.

Pour joindre la Commission particulière du débat public :

Commission particulière du débat public - Projet de terminal méthanier au Verdon

17, cours du chapeau rouge - 33000 BORDEAUX

Téléphone : 05 56 52 59 31 - Fax : 05 56 52 71 47

Courriel : contact@debatpublic-terminal-leverdon.org

Site internet : www.debatpublic-terminal-leverdon.org